

LE CANADA

Journal Quotidien du Soir.

ABONNEMENT:

Un An, en Ville - - \$4.00
Un An, par la Poste \$3.00

12eme. Annee. No. 242.

LE CANADA

OSCAR McDONELL - - - - Redacteur.

Ottawa, Mercredi 16 Decembre 1891.

Le Numero : 2 Cents.

LA VALLEE DE L'OTTAWA

Edition Hebdomadaire de Journal

ABONNEMENT:

Un An, en Ville - - \$3.00
Un An, par la Poste \$1.00

LE DISCOURS DE L'hon. M. Laurier a Boston.

M. LAURIER

Monsieur le président, messieurs,

En premier lieu, je dois vous exprimer mes plus sincères remerciements pour l'accueil plus que cordial que m'ont fait mes compatriotes de la Nouvelle Angleterre. Il est vrai que je ne devais pas m'attendre à moins de la part de ceux que je vois réunis autour de cette table. Ils sont Canadiens de naissance, et quoique Canadiens, étant devenus citoyens américains, ils ont prêté serment d'allégeance à la République, je suis convaincu que leurs non-veux concitoyens ne croiront pas incompatible avec leurs devoirs civiques le souvenir, toujours constant, toujours vivace, qu'ils conservent dans leur cœur du pays où ils sont nés, leur Canada. (Bravos.) Et je suis convaincu que j'exprime le plus cher de leurs désirs en proclamant comme leur suprême espoir qu'entre leur pays de naissance et leur pays d'adoption, il règne une paix, une harmonie et une amitié toujours croissantes. Je suis particulièrement reconnaissant en cette occasion de voir le Canada honoré comme il l'est par la présence à cette table de tant de fils distingués du Massachusetts; je ne puis dire à quel haut point je suis gratifié par la présence et les paroles de Son Excellence le gouverneur Russell, l'occupant actuel du fauteuil gouvernemental du Massachusetts, une fonction déjà illustrée par tant d'hommes éminents qui ont fait connaître le Massachusetts au monde entier, comme le

CHAMPION DE LA CIVILISATION ET DE LA LIBERTÉ.

M. Laurier rappelle ici à ses lecteurs les luttes entre la France et l'Angleterre sur ce continent qui ont donné lieu à la république américaine et laissé une colonie française devenue le noyau des possessions britanniques en Amérique.

Le Canada, continua-t-il, est encore une colonie, mais c'est un pays libre, et comme dans tous les pays libres, nous sommes divisés en partis. Les partis sont, dit-on, une nécessité dans les pays libres; et ils sont nécessaires, ils doivent être considérés comme un bien, quoique, dans mon pays, l'on ne puisse peut-être pas les considérer comme un bien sans mélange. (Applaud.) Ils ont cet avantage toutefois: dans un pays comme le Canada où la population est à peu près également divisée entre les différentes races et croyances, ils ont, dis-je, cet avantage, qu'ils rendent la division nécessaire, non pas suivant les races et les croyances mais suivant les opinions que des hommes de même race et de races différentes aussi peuvent avoir sur les questions publiques. Je dois dire, monsieur, que rien ne m'a été plus agréable que ces mots que vous avez prononcés il y a un instant, en mentionnant les services que le parti libéral s'efforce maintenant de rendre en favorisant la cause de la civilisation par l'encouragement de relations plus cordiales entre votre pays et le mien. (Applaud.)

Le Canada est encore une colonie, et c'est la destinée des colonies de devenir des nations indépendantes. (Ap.) Mais comment et quand le Canada deviendra-t-il une nation indépendante? C'est là un problème qui ne préoccupe pas en ce moment le peuple du Canada. Vous savez, messieurs, et tous ceux qui suivent les événements savent que le lien qui unit une colonie à la mère-patrie est toujours très fort du côté de la colonie. Vous connaissez l'exemple de cette grande république même. Il fut un temps où les colonies n'eurent aucune idée de rompre leurs relations avec la mère-patrie, et ce ne fut que la tyrannie de l'Angleterre qui les força graduellement à renoncer à leur allégeance. Mais les temps sont changés. L'Angleterre accorde aujourd'hui au Canada et à toutes ses colonies chaque droit, principe et privilège qu'elle refusait autrefois. De nos jours se réalise la vérité proclamée par Charles James Fox au siècle dernier, que le seul moyen de conserver les colonies britanniques est de leur donner le pouvoir de se gouverner par elles-mêmes. De sorte qu'aujourd'hui le gouvernement britannique ne cherche pas à nous grever d'impôts ou de forces ennées de marchandises britanniques dans

nos ports. Nous sommes en ce moment libres et nous avons le droit de taxer les marchandises et les produits britanniques. Je le dis avec orgueil, quoique le Canada soit encore une colonie.

LE CANADA EST LIBRE

Le seul lien qui unit le Canada à la mère-patrie est celui de sa volonté. Mais cette dépendance ne durera pas toujours. Déjà le Canada et l'Angleterre ont des intérêts très différents et un jour viendra—nécessairement—où le Canada et l'Angleterre devront se séparer. Je le dis, quoique je sois sujet britannique et quoique comme tous mes compatriotes à quelque race qu'ils appartiennent, au Canada, je sois sincèrement attaché à l'Angleterre qui, depuis les derniers trente ans nous a traités avec justice et générosité. Aussi quand sonnera l'heure de la séparation sera-t-elle pacifique, harmonieuse et amicale, comme lorsqu'un fils quitte la maison de son père pour devenir lui-même le chef d'une nouvelle famille. Quoiqu'au Canada, en ce moment, l'on ne désire pas l'indépendance, le parti libéral croit que le temps est arrivé où les pouvoirs de gouvernement responsable que nous possédons ne suffisent plus à notre développement actuel. Nous croyons qu'on devrait nous conférer un autre pouvoir, celui de négocier nos traités de commerce. Nous n'avons pas encore réussi à obtenir les réformes que nous réclamons depuis des années, mais le moment du succès n'est pas éloigné et cette réforme sera l'une des premières que nous demandons au gouvernement britannique. Je suis convaincu que nous rencontrerons de la part de ce gouvernement aucune opposition, car nous débarrasserions ainsi le Foreign Office d'une foule d'embarras et d'ennuis, surtout dans nos relations avec le gouvernement des Etats-Unis. Nous voulons le pouvoir de négocier nous-mêmes

NOS TRAITÉS DE COMMERCE,

parce que nous croyons que le commerce du Canada nous oblige à trouver des marchés à l'étranger, et si vous consentez à nous ouvrir vos marchés, nous sommes prêts, pour notre part, à vous rendre le réciproque pour tous les produits tant naturels que manufacturés. (Applaudissements.)

En effet, la politique que nous avons adoptée, pour laquelle nous avons combattu dans les récentes luttes de février et de mars derniers, pour laquelle nous combattons en ce moment, pour laquelle nous combattrons jusqu'à la fin de la liaison avec les Etats-Unis nos voisins, des relations commerciales les plus libres et les plus amples, de leur ouvrir nos marchés à la condition qu'ils nous ouvrent les leurs. Nous avons atteint ce point dans notre développement—que quoique nous soyons encore une jeune nation—nous produisons certaines choses, plus que nous n'en pouvons consommer et d'autres choses moins, de sorte que nous avons à exporter et à importer. Si ce n'est pas trop présumer de ma part; si j'ai m'engager sur un terrain défendu, on me permet de jeter un coup d'œil sur la situation actuelle de ce pays, il me semble qu'il ne manque pas d'indicateurs qui nous indiquent la direction que nous devons suivre. Le Canada affecte aussi les Etats-Unis, quoique d'une façon moins sensible, évidemment, en raison de leur plus grand développement. Il me semble que la tendance de l'opinion publique aujourd'hui d'un bout à l'autre du pays est qu'il ne suffit plus à consommer ce que les Etats-Unis produisent et qu'on doit chercher un marché ailleurs. Le sel de ce rapport, que dans le tarif voté l'an dernier par le Congrès, tarif qui a rendu le nom de son auteur célèbre dans le monde entier, on a pourvu à la réciprocité commerciale avec certains pays des Indes Occidentales et de l'Amérique espagnole. Nous sommes loin en arrière des Etats-Unis.

Votre population atteint 60,000,000 tandis que la nôtre n'est pas encore de 5,000,000. Nous avons d'immenses ressources agricoles, forestières, minières et de pêcheries. Quelques-unes de ces ressources sont à peine développées et déjà nous produisons plus que nous ne pouvons consommer. Voyez ce qu'on a fait l'année dernière. Notre ministre des finances entreprit un voyage pour établir des relations de commerce réciproque, avec qui? Avec les Antilles, les mêmes pays auxquels le tarif McKinley offre la réciprocité. Vous voyez donc qu'aujourd'hui les deux peuples qui se partagent ce continent, la grande nation et la faible colonie, ont exactement le même but

économique. Tous deux cherchent en ce moment à établir des relations commerciales avec des pays plus éloignés, et chacun refuse de faire le même offre à son voisin. Il y a un marché réciproque pour l'un chez l'autre, et cependant l'un et l'autre entretiennent soigneusement les barrières qui, si elles étaient enlevées, permettraient au commerce de suivre son cours, comme l'eau d'une rivière coule dans son chenal naturel, lorsque les digues construites par la main des hommes sont subitement abattues.

ÉTAT DE CHOSE PEU NATUREL!

Etudiez la géographie de ce continent. La disposition géographique est telle que le cours du commerce, malgré tous les obstacles législatifs qui l'enlacent sur des centaines et milliers de milles de frontière, est entre le golfe St-Laurent et les grands lacs. Les villes sur une rive invitent le commerce de celles sur la rive opposée. Voici la rivière Niagara, frontière entre le Canada et les Etats-Unis. Le gouvernement du Canada a placé un douaneur à l'autre extrémité pour prélever l'impôt sur tout homme assez hardi pour profiter des avantages que lui offre la nature. Sur des milliers de milles la frontière entre nos deux pays ne peut être découverte qu'en consultant les étoiles. Mais le commerce, je dois le dire, entre les deux voisins, l'un citoyen américain, l'autre sujet britannique, dont les maisons sont à un jet de pierre l'une de l'autre, ce commerce dis-je, est réciproque et constant (rires et applaudissements.) Vos rivières coulent sur notre territoire, nos rivières coulent sur le vôtre. Les centres de production dans un pays sont ainsi situés par rapport aux centres de production dans l'autre que l'échange commercial devient inévitable, que les champs de houille de la Pensylvanie touchent à la frontière d'Ontario et que les houillères de la Nouvelle-Ecosse sont aux portes mêmes de Boston.

Vous produisez beaucoup, mais vous ne produisez pas tout orge, et vous en avez besoin. De même nous ne produisons pas votre maïs, qui nous est cependant nécessaire. Dans nos chantiers nous avons besoin de vos planches. Vos grandes villes ont besoin de notre poisson; bien plus, les pêcheurs de ce pays ont besoin de toutes les facilités de pêcher dans le golfe Saint-Laurent. Voilà l'état de choses au moment actuel. Eh bien! malgré tous les obstacles inventés par la législation des Etats-Unis et du Canada, l'année dernière le volume du commerce entre le Canada et les Etats-Unis atteignit presque \$100,000,000. Ceux qui, dans mon pays s'opposent à la réciprocité du tarif, disent qu'il ne serait pas un avantage, parce que les produits des deux pays sont les mêmes; et on me dira peut-être que les clauses de réciprocité dans le tarif McKinley ne s'appliquent qu'aux pays qui produisent le sucre. Mais on me permettra peut-être de répondre que ces clauses du tarif McKinley ont pour objet d'obtenir un marché pour les produits américains dans d'autres pays. Ces produits américains trouveront-ils un marché dans mon pays? Je dis oui, sans hésiter. Les chiffres actuels de commerce le prouvent. —Malgré tous les obstacles nous sommes contraints d'acheter de vous, vous êtes obligés d'acheter de nous. Et la raison en est que, quoique les mêmes, c'est la distribution géographique de ces produits qui rend le commerce inévitable. Prenons ce même article, la houille. Nous avons dans mon pays des champs de houille tout aussi étendus que ceux des Etats-Unis, mais ils se trouvent sur les côtes de l'Atlantique et du Pacifique. Nous n'en avons pas dans les grandes provinces d'Ontario et de Québec qui sont le véritable centre de notre pays! Il nous faut importer la houille de Pensylvanie. En même temps je crois qu'il serait à l'avantage des manufactures du Massachusetts d'obtenir le privilège d'acheter leur charbon dans la Nouvelle-Ecosse. (Appl.) Sur les côtes du Pacifique, il faut acheter le charbon dans la Colombie-Britannique. Voilà pourquoi nous prétendons que la réciprocité contribuerait à la richesse de ces deux pays, quoique leurs produits soient les mêmes.

Mais, messieurs, il y a une raison plus puissante que celle-là. Ce sont après tout, les hommes qui font le commerce. Le peuple des Etats-Unis appartient à cette grande race, la plus grande commercialement que le monde ait jamais vue, la race anglo-saxonne; et messieurs, le gros de la population du Canada appartient à la même race. Ce fait seul démontre qu'il y a PLUS A GAGNER PAR LA RÉCIPROCITÉ entre les Etats-Unis et le Canada qu'entre le même nombre d'hommes appartenant à une race moins énergique. (Appl.) Eh bien! messieurs, en présence de ces faits, lorsque tant d'avantages sont à notre port — à la seule condition de nous rendre une main amicale par-dessus la frontière, pourquoi les Etats-Unis, pourquoi le Canada chercheraient-ils à nouer des relations de réciprocité avec des pays plus éloignés, lorsque notre condition et nos besoins démontrent la nécessité d'une liberté absolue de commerce entre ces deux pays? Quels peuvent être les raisons, qui ont jusqu'ici empêché le Canada et les Etats-Unis de profiter d'avantages évidents? De raisons, dans mon opinion, il n'y en a pas. Mais je crains bien qu'en cherchant l'on en trouvera la cause dans ce sentiment de jalousie et de défiance, reste des luttes et des différends antérieurs. Nous pouvons nous admettre ceci: que la guerre dont le résultat fut l'indépendance des Treize colonies laissa entre l'ancienne nation et la nouvelle un sentiment d'une amère intensité.

L'orateur parle alors assez au long du traité de réciprocité de 1854 et du refus de le renouveler au bout du terme de dix ans, et dit que sans doute ce défaut de renouvellement est en grande partie dû au sentiment d'hostilité de la part des Etats-Unis causé par la conduite de l'Angleterre pendant la guerre de la révolution et pendant la guerre civile, conduite qu'il n'hésite pas, dit-il, à dénoncer. Mais indubitablement une des raisons de cette conduite était qu'aucun des pays continentaux ne croyait alors que la république serait un succès. En ce temps, il n'y avait que peu de républicains, mais maintenant tout est changé. Il maintient que le sentiment des masses en Angleterre, quel que fut celui de ces classes privilégiées, était en faveur du Nord dans la guerre civile, et il fait remarquer avec orgueil que 40,000 Canadiens combattirent dans les armées du Nord, prodiguant leur sang et leur vie dans cette lutte mémorable. Continuant, il dit: — Pourquoi, me direz-vous, rappeler ces faits? La raison en est simple: lorsqu'une administration libérale sera établie à Ottawa—elle le sera un jour et plus tôt que tard, suivant moi (appl.) si elle voulait s'adresser, ou même si l'administration conservatrice actuelle voulait s'adresser à Washington en présentant un PROJET RAISONNABLE DE RÉCIPROCITÉ, même si ce projet n'allait pas aussi loin que je voudrais aller moi-même, j'espère, dis-je, que toutes ces causes seraient oubliées, qu'on ne garderait plus en mémoire que de plus nobles pensées, et que l'offre faite serait étudiée au point de vue de son mérite et de son mérite seulement. Dans mon pays, le parti libéral a inscrit sur son programme: relations commerciales plus étendues avec les pays situés au sud de nous. On nous a dit quelquefois que cela n'était pas sage, qu'il était téméraire de poser un principe dont l'adoption par le peuple canadien ne résoudrait pas un problème, puisqu'il faudrait encore qu'il fut adopté par le gouvernement des Etats-Unis. Je crois que lorsque nous viendrons avec une offre de réciprocité complète, nous recevrons de la part du gouvernement américain un accueil sympathique, — c'est-à-dire que si nous faisons une offre juste et avantageuse au point de vue commercial, elle sera acceptée pour le plus grand bien de tous. Nous avons fait de ceci une question de parti. Je me hâte de dire que je n'espère ni ne désire qu'on en fasse une question de parti aux Etats-Unis. D'abord la question ne peut avoir pour le bord des Etats-Unis la même importance qu'elle a pour nous. Nous ne sommes qu'une population de 5,000,000 échelonnée sur la frontière nord; tandis que vous êtes un peuple de 60,000,000 qui par sa grandeur même a à traiter des questions d'une bien plus haute importance pour lui.

Il y a quelque chose de plus. La proposition que nous faisons implique ceci: la position que nous voudrions offrir au peuple américain en est une que nous refusons au reste du monde. En disant cela je n'oublie pas que je

suis sujet de la couronne britannique, mais quoique je sois sujet britannique, et quoique—je le dis sans détour sur ce sol libre—je sois un sujet sincère des provinces britanniques, en ce qui regarde les conditions actuelles, l'Angleterre et le Canada ne sont pas deux pays distincts, mais un pays unique, et l'Angleterre et le Canada ont toujours identifié d'intérêts. L'Angleterre a ses intérêts, le Canada a les siens et lorsque le jour viendra ou comme canadien, j'aurai à choisir entre les intérêts de l'Angleterre et ceux du Canada, ai-je besoin de vous dire que je n'ai de tout cœur pour le pays de ma naissance? (Applaudissements vigoureux.)

Je laisse les intérêts du peuple anglais au parlement d'Angleterre, sachant bien qu'il est parfaitement en état de se protéger; mais comme membre du parlement canadien, comme chef d'un grand parti, que dis-je, comme simple citoyen, il est de mon devoir de me connaître que les intérêts de mon pays natal. En ce qui regarde les conditions économiques de mon pays, je dis qu'elles sont identiques à celles des Etats-Unis, (applaudissements) et c'est sur la large base du libre-échange continental que je place la question et que je la soumets à la considération du peuple des Etats-Unis (applaudissements.)

On m'a souvent dit dans mon pays que nous ne pourrions faire un arrangement de ce genre sans sacrifier le contrôle de nos propres affaires au Congrès américain. Je n'ai jamais pu comprendre la force de cette objection. Si c'est un appel à l'orgueil de nos compatriotes, je n'ai que ceci à dire, c'est que quelque ardemment que je désire le libre-échange entre le Canada et les Etats-Unis, si ce bienfait devait être acheté au prix du moindre sacrifice de dignité nationale, je n'en voudrais pas. (Applaud.) Mais je n'ai aucune telle crainte, et je ne crois pas que cette grande nation, parce qu'elle compte 60,000,000 et nous moins de 5,000,000, serait disposée à l'arrogance envers un voisin plus faible qui vient à elle avec un sentiment juste de sa propre dignité. Je dis donc que nous sommes maintenant prêts, malgré toutes les objections que nous ayons à combattre dans mon pays, à nous rapprocher de nos voisins américains avec des offres justes de réciprocité pour tous nos produits et pour tous les leurs aussi, qu'une administration libérale aura pris place à Ottawa. (Grands applaudissements.)

Avec ceux qui disent que la réciprocité serait un obstacle à l'annexion ou qu'elle y conduirait, je refuse absolument de discuter. Les deux arguments sont injustes envers le peuple canadien. Si nous ne pouvons la discuter simplement comme question économique, je dirai immédiatement: « nous n'allons pas plus loin, séparons-nous et prenons chacun notre côté. Mais il me semble qu'il serait puéril de ne pas user d'un moyen que nous admettons être à l'avantage des deux pays, par la crainte chimérique, qu'il conduirait ultérieurement à des conclusions qui pourraient être intolérables à l'un ou à l'autre. Considérons la question simplement au point de vue de l'économie politique et des avantages mutuels.

Il est des gens, dans mon pays qui disent qu'une fédération impériale, c'est-à-dire une fédération entre l'Angleterre et ses colonies, serait la meilleure alternative pour le Canada. En autant que la doctrine Monroe est applicable au Canada, je suis en faveur de la doctrine Monroe. Je ne veux pas de l'intervention de l'Europe dans nos affaires, et ce serait un suicide de la part du Canada que de s'engager dans une fédération qui le forcerait à prendre part à toutes les guerres que la Grande Bretagne, par suite de sa position, est constamment obligée de soutenir dans les différentes parties du monde. Cette considération seule suffit pour détourner le peuple du Canada d'une telle idée. On nous dit encore qu'on devrait établir une ligne entre l'Angleterre et ses possessions, en vertu de laquelle nous ferions le commerce entre nous, l'Empire britannique, à l'exclusion du reste du monde. Je n'ai que ceci à dire au sujet de cette idée: — Elle est absolument absurde. Je préfère le dollar yankee au shilling britannique, surtout lorsque le dollar est si proche et le shilling si éloigné. (Rires et applaudissements.) Si le commerce peut être britannique et profitable en même temps, je n'ai pas d'objection; mais si le commerce pour être profitable doit être américain

je suis en faveur du commerce américain. (Applaudissements bruyants prolongés.)

(DISCOURS EX-FRANÇAIS) Mes chers compatriotes, Je ne saurais laisser passer cette occasion, sans vous adresser quelques mots dans notre langue, antenne à tous. Et de suite qu'il me soit permis de vous remercier cordialement pour les paroles flatteuses que vous avez adressées à mes compagnons de voyage et à moi-même, pour la magnifique démonstration dont nous sommes l'objet en ce moment. Cependant, vous le dirai-je, le plaisir que j'éprouve en vous rencontrant n'est pas tout à fait exempt de tristesse. Car, après tout, vous êtes sur une terre étrangère et il me semble que j'éprouverais plus de satisfaction, si je vous rencontrais sur notre terre natale du Canada. Je le regrette, vous avez eu cependant pour quitter le Canada, des raisons qui nous sont connues et que je ne veux pas discuter. Assurément, il y a dans ce fait de l'émigration canadienne aux Etats-Unis quelque chose d'anormal et qui ne devrait pas exister. Je ne comprends pas cette émigration en elle-même; j'comprends l'émigration de la Grande-Bretagne où il y a un surcroît de population, je comprends aussi l'émigration des enfants de l'Allemagne écrasés sous le joug de fer du militarisme. Je comprends cela. Mais relativement au Canada, qui possède des terres si fertiles, des forêts d'une richesse inépuisable et des mines sans rivales dans le monde entier, comment se fait-il que ses enfants aient quitté une terre comme celle-là pour venir ici sur un sol étranger?

Je n'ai pas de reproches à vous faire, mes chers compatriotes; mais je dis cela seulement pour constater qu'il y a à la quelque chose d'anormal et qui prouve bien que les conditions de notre nationalité ne sont pas ce qu'elles devraient être. Je ne veux convertir personne à mon opinion. Maintenant, messieurs, je m'adresse à ceux de ces Canadiens français qui sont devenus citoyens américains, je n'ai pas de conseils à vous donner. Cependant, je suis avocat et je suis un peu dans l'habitude de donner des conseils. Si donc, j'avais un conseil à vous donner, ce serait de vous rendre parfaitement dignes de cette qualité de sujets américains et de marcher avec la civilisation américaine. Si vous êtes dans ce pays, vous devez marcher avec le pays et ne pas vous tenir en arrière des autres nationalités. Entrez dans le courant, et je vous le demande, car les deux choses ne sont pas incompatibles: restez français de traditions, mais soyez citoyens américains de tendances.

Mais pour cela, messieurs, il y a une chose qui est tout à fait indispensable, c'est d'étudier la langue anglaise, la langue du pays. Et pour ma part, je vous l'avouerai, j'ai souvent regretté que les saints prêtres de qui j'ai reçu l'instruction ne m'aient pas appris la langue anglaise comme ils m'ont enseigné le latin. Sans doute la connaissance du latin est d'une grande importance, mais quand il s'est agi de gagner ma vie, un peu d'anglais aurait bien mieux fait mon affaire. Car, après tout, la grande chose c'est d'abord de gagner le pain de chaque jour; et si vous êtes établis sur le sol américain, la plupart d'entre vous, si vous êtes maintenant au-delà d'un million de ce côté-ci de la ligne 45ième, vous n'y êtes pas venus pour d'autre objet que celui de gagner votre pain quotidien et celui de vos familles. Ainsi, tout en ne perdant pas le souvenir de notre origine, souvenez-vous que vous avez des devoirs à remplir comme citoyens de la République et que vous devez aimer votre patrie d'adoption. (Applaud.)

Spécialité inédite. Au tribunal correctionnel, le président demande à un prévenu pour quel délit de vagabondage: —Quelle est votre profession? —Juge pour concours de vélocipèdes, répond-il.

Boireau, maître de maison. —Il se fait tard, cher monsieur Boireau, lui dit une invitée, et, en vérité, nous ne voudrions pas abuser plus longtemps de votre gracieuse réception. —Vous avez grandement raison, chère madame, répond le galant graf-fleur; si j'étais allé chez vous, moi je serais déjà parti!

Le choix du successeur de lord Lytton à l'ambassade d'Angleterre à Paris n'est pas pour nous, dit le FIGARO, d'une minime importance. Parmi ceux que l'opinion publique désigne, en tête de ligne apparaît lord Dufferin, ambassadeur d'Angleterre en Italie. Il fut dans sa jeunesse le protégé de lord J. Russell; ce fut M. Gladstone qui le tira de sa retraite en 1872. Il y a dix ans, lord Dufferin, représentant de la Reine près le sultan, la rose à la boutonnière et le monocle à l'œil, figurait admirablement le type du grand seigneur anglais qui lutte contre la suzeraineté. Mais dans cette élégance, rien du banal. Vous n'avez pas échangé dix paroles avec lui, que le causeur aimable et pétillant, que le diplomate familier avec toutes les affaires de son poste, s'était déjà emparé de vous, et il n'y avait qu'une voix pour reconnaître que le gouvernement anglais, en vérité, devrait être bien servi sur le théâtre où il employait lord Dufferin.

Mais voilà qu'en 1882 l'insurrection d'Arabi-Pacha souleva la question égyptienne. On sait les fautes irréparables qu'y commit le parlement français; ce fut lord Dufferin qui fut chargé d'en tirer parti pour l'Angleterre. En octobre 1882, il partit pour l'Egypte avec le titre de haut commissaire. Était-ce une constitution qui apportait à l'ex-empire des Pharaons? Il le laissa croire; il avait bien autre chose en tête. Ce qu'il voulait, c'était organiser le protectorat britannique au Caire, mais en supprimant le mot. Lord Dufferin imagina alors ce détournement: L'Egypte fut soumise jusqu'ici aux influences internationales, nous la rendrons à elle-même, avec force conseils généraux et municipaux. L'assaut fut ainsi livré à toutes les influences internationales, ou plutôt à la nôtre, et quand les diverses institutions qui lui servaient d'organes eurent été détruites, il resta... le protectorat anglais, tempéré de soutien à autre par quelques désastres au Soudan.

Sa mission terminée, et devenue ainsi l'idole de la presse et de l'opinion dans son pays, lord Dufferin fut nommé viceroy et gouverneur général des Indes. Sa vice-royauté dura quatre ans; si l'on en juge par le récit qu'en a fait, dans deux volumes charmants, la marquise de Dufferin et d'Avon, sa femme; le couple vécut là-bas dans l'enchantement. Mais les nécessités de la politique anglaise rappellent en Europe, à la fin de 1887, lord Dufferin, et Tam-bassade de Rome lui fut confiée. On n'ignore pas rien à l'heure présente, de ce qui s'est passé entre l'Angleterre et l'Italie à partir de cette date; rien de bon pour la France, il faut en convenir. Un point cependant est à noter, remarque le FIGARO, c'est que lord Dufferin a mis un grand soin à ne pas mettre son nom en avant dans toutes ces négociations délicates; on dirait qu'il n'est pas passé par-dessus sa tête.

LA FIEVRE JAUNE AU BRÉSIL Le paquebot-poste Advance, venant du Brésil, est arrivé dans la matinée à New-York et a dû être retenu à la Quarantaine par suite de deux décès et de plusieurs cas de fièvre jaune, qui se sont produits à bord, pendant la traversée, parmi les hommes d'équipage.

L'Advance a touché le 10 novembre dernier à Santos où sévissait une violente épidémie de fièvre jaune. Le capitaine Rodgers, commissaire du Brésil à l'exposition universelle de Chicago, qui est arrivé à New-York par l'Advance, rapporte que l'épidémie de fièvre jaune est cette année d'une violence extraordinaire, particulièrement à Santos, où elle fait des victimes si nombreuses que l'on éprouve des difficultés à les enterrer, à mesurer qu'elles meurent. Le port est encombré de navires dont les hommes d'équipage meurent par centaines. Cependant à Rio, lors du départ du capitaine Rodgers, l'épidémie était en décroissance et l'état sanitaire de la ville s'était sensiblement amélioré par suite de fortes pluies. Peu après le départ de l'Advance, de Santos, la fièvre jaune a éclaté parmi les hommes de l'équipage, sept en étaient déjà atteints le 21 novembre, lorsque le steamer a touché à Bahia, et les malades ont été envoyés à l'hôpital de ce port. De plus, le charpentier du bord, William Thomas, et le quartier-maître, O. H. Nelson, sont morts pendant la traversée.

Les passagers et les malles de l'Advance ont été transférés à Brooklyn par un remorqueur; mais le steamer lui-même restera à la Quarantaine, jusqu'à ce qu'il soit complètement désinfecté et que tout danger ait disparu.

Le choix du successeur de lord Lytton à l'ambassade d'Angleterre à Paris n'est pas pour nous, dit le FIGARO, d'une minime importance. Parmi ceux que l'opinion publique désigne, en tête de ligne apparaît lord Dufferin, ambassadeur d'Angleterre en Italie. Il fut dans sa jeunesse le protégé de lord J. Russell; ce fut M. Gladstone qui le tira de sa retraite en 1872. Il y a dix ans, lord Dufferin, représentant de la Reine près le sultan, la rose à la boutonnière et le monocle à l'œil, figurait admirablement le type du grand seigneur anglais qui lutte contre la suzeraineté. Mais dans cette élégance, rien du banal. Vous n'avez pas échangé dix paroles avec lui, que le causeur aimable et pétillant, que le diplomate familier avec toutes les affaires de son poste, s'était déjà emparé de vous, et il n'y avait qu'une voix pour reconnaître que le gouvernement anglais, en vérité, devrait être bien servi sur le théâtre où il employait lord Dufferin.

Mais voilà qu'en 1882 l'insurrection d'Arabi-Pacha souleva la question égyptienne. On sait les fautes irréparables qu'y commit le parlement français; ce fut lord Dufferin qui fut chargé d'en tirer parti pour l'Angleterre. En octobre 1882, il partit pour l'Egypte avec le titre de haut commissaire. Était-ce une constitution qui apportait à l'ex-empire des Pharaons? Il le laissa croire; il avait bien autre chose en tête. Ce qu'il voulait, c'était organiser le protectorat britannique au Caire, mais en supprimant le mot. Lord Dufferin imagina alors ce détournement: L'Egypte fut soumise jusqu'ici aux influences internationales, nous la rendrons à elle-même, avec force conseils généraux et municipaux. L'assaut fut ainsi livré à toutes les influences internationales, ou plutôt à la nôtre, et quand les diverses institutions qui lui servaient d'organes eurent été détruites, il resta... le protectorat anglais, tempéré de soutien à autre par quelques désastres au Soudan.

Sa mission terminée, et devenue ainsi l'idole de la presse et de l'opinion dans son pays, lord Dufferin fut nommé viceroy et gouverneur général des Indes. Sa vice-royauté dura quatre ans; si l'on en juge par le récit qu'en a fait, dans deux volumes charmants, la marquise de Dufferin et d'Avon, sa femme; le couple vécut là-bas dans l'enchantement. Mais les nécessités de la politique anglaise rappellent en Europe, à la fin de 1887, lord Dufferin, et Tam-bassade de Rome lui fut confiée. On n'ignore pas rien à l'heure présente, de ce qui s'est passé entre l'Angleterre et l'Italie à partir de cette date; rien de bon pour la France, il faut en convenir. Un point cependant est à noter, remarque le FIGARO, c'est que lord Dufferin a mis un grand soin à ne pas mettre son nom en avant dans toutes ces négociations délicates; on dirait qu'il n'est pas passé par-dessus sa tête.

LA FIEVRE JAUNE AU BRÉSIL Le paquebot-poste Advance, venant du Brésil, est arrivé dans la matinée à New-York et a dû être retenu à la Quarantaine par suite de deux décès et de plusieurs cas de fièvre jaune, qui se sont produits à bord, pendant la traversée, parmi les hommes d'équipage.

L'Advance a touché le 10 novembre dernier à Santos où sévissait une violente épidémie de fièvre jaune. Le capitaine Rodgers, commissaire du Brésil à l'exposition universelle de Chicago, qui est arrivé à New-York par l'Advance, rapporte que l'épidémie de fièvre jaune est cette année d'une violence extraordinaire, particulièrement à Santos, où elle fait des victimes si nombreuses que l'on éprouve des difficultés à les enterrer, à mesurer qu'elles meurent. Le port est encombré de navires dont les hommes d'équipage meurent par centaines. Cependant à Rio, lors du départ du capitaine Rodgers, l'épidémie était en décroissance et l'état sanitaire de la ville s'était sensiblement amélioré par suite de fortes pluies. Peu après le départ de l'Advance, de Santos, la fièvre jaune a éclaté parmi les hommes de l'équipage, sept en étaient déjà atteints le 21 novembre, lorsque le steamer a touché à Bahia, et les malades ont été envoyés à l'hôpital de ce port. De plus, le charpentier du bord, William Thomas, et le quartier-maître, O. H. Nelson, sont morts pendant la traversée.

Les passagers et les malles de l'Advance ont été transférés à Brooklyn par un remorqueur; mais le steamer lui-même restera à la Quarantaine, jusqu'à ce qu'il soit complètement désinfecté et que tout danger ait disparu.

Lord Dufferin

Le choix du successeur de lord Lytton à l'ambassade d'Angleterre à Paris n'est pas pour nous, dit le FIGARO, d'une minime importance. Parmi ceux que l'opinion publique désigne, en tête de ligne apparaît lord Dufferin, ambassadeur d'Angleterre en Italie. Il fut dans sa jeunesse le protégé de lord J. Russell; ce fut M. Gladstone qui le tira de sa retraite en 1872. Il y a dix ans, lord Dufferin, représentant de la Reine près le sultan, la rose à la boutonnière et le monocle à l'œil, figurait admirablement le type du grand seigneur anglais qui lutte contre la suzeraineté. Mais dans cette élégance, rien du banal. Vous n'avez pas échangé dix paroles avec lui, que le causeur aimable et pétillant, que le diplomate familier avec toutes les affaires de son poste, s'était déjà emparé de vous, et il n'y avait qu'une voix pour reconnaître que le gouvernement anglais, en vérité, devrait être bien servi sur le théâtre où il employait lord Dufferin.

Mais voilà qu'en 1882 l'insurrection d'Arabi-Pacha souleva la question égyptienne. On sait les fautes irréparables qu'y commit le parlement français; ce fut lord Dufferin qui fut chargé d'en tirer parti pour l'Angleterre. En octobre 1882, il partit pour l'Egypte avec le titre de haut commissaire. Était-ce une constitution qui apportait à l'ex-empire des Pharaons? Il le laissa croire; il avait bien autre chose en tête. Ce qu'il voulait, c'était organiser le protectorat britannique au Caire, mais en supprimant le mot. Lord Dufferin imagina alors ce détournement: L'Egypte fut soumise jusqu'ici aux influences internationales, nous la rendrons à elle-même, avec force conseils généraux et municipaux. L'assaut fut ainsi livré à toutes les influences internationales, ou plutôt à la nôtre, et quand les diverses institutions qui lui servaient d'organes eurent été détruites, il resta... le protectorat anglais, tempéré de soutien à autre par quelques désastres au Soudan.

Sa mission terminée, et devenue ainsi l'idole de la presse et de l'opinion dans son pays, lord Dufferin fut nommé viceroy et gouverneur général des Indes. Sa vice-royauté dura quatre ans; si l'on en juge par le récit qu'en a fait, dans deux volumes charmants, la marquise de Dufferin et d'Avon, sa femme; le couple vécut là-bas dans l'enchantement. Mais les nécessités de la politique anglaise rappellent en Europe, à la fin de 1887, lord Dufferin, et Tam-bassade de Rome lui fut confiée. On n'ignore pas rien à l'heure présente, de ce qui s'est passé entre l'Angleterre et l'Italie à partir de cette date; rien de bon pour la France, il faut en convenir. Un point cependant est à noter, remarque le FIGARO, c'est que lord Dufferin a mis un grand soin à ne pas mettre son nom en avant dans toutes ces négociations délicates; on dirait qu'il n'est pas passé par-dessus sa tête.

LA FIEVRE JAUNE AU BRÉSIL Le paquebot-poste Advance, venant du Brésil, est arrivé dans la matinée à New-York et a dû être retenu à la Quarantaine par suite de deux décès et de plusieurs cas de fièvre jaune, qui se sont produits à bord, pendant la traversée, parmi les hommes d'équipage.

L'Advance a touché le 10 novembre dernier à Santos où sévissait une violente épidémie de fièvre jaune. Le capitaine Rodgers, commissaire du Brésil à l'exposition universelle de Chicago, qui est arrivé à New-York par l'Advance, rapporte que l'épidémie de fièvre jaune est cette année d'une violence extraordinaire, particulièrement à Santos, où elle fait des victimes si nombreuses que l'on éprouve des difficultés à les enterrer, à mesurer qu'elles meurent. Le port est encombré de navires dont les hommes d'équipage meurent par centaines. Cependant à Rio, lors du départ du capitaine Rodgers, l'épidémie était en décroissance et l'état sanitaire de la ville s'était sensiblement amélioré par suite de fortes pluies. Peu après le départ de l'Advance, de Santos, la fièvre jaune a éclaté parmi les hommes de l'équipage, sept en étaient déjà atteints le 21 novembre, lorsque le steamer a touché à Bahia, et les malades ont été envoyés à l'hôpital de ce port. De plus, le charpentier du bord, William Thomas, et le quartier-maître, O. H. Nelson, sont morts pendant la traversée.

Les passagers et les malles de l'Advance ont été transférés à Brooklyn par un remorqueur; mais le steamer lui-même restera à la Quarantaine, jusqu'à ce qu'il soit complètement désinfecté et que tout danger ait disparu.

Le choix du successeur de lord Lytton à l'ambassade d'Angleterre à Paris n'est pas pour nous, dit le FIGARO, d'une minime importance. Parmi ceux que l'opinion publique désigne, en tête de ligne apparaît lord Dufferin, ambassadeur d'Angleterre en Italie. Il fut dans sa jeunesse le protégé de lord J. Russell; ce fut M. Gladstone qui le tira de sa retraite en 1872. Il y a dix ans, lord Dufferin, représentant de la Reine près le sultan, la rose à la boutonnière et le monocle à l'œil, figurait admirablement le type du grand seigneur anglais qui lutte contre la suzeraineté. Mais dans cette élégance, rien du banal. Vous n'avez pas échangé dix paroles avec lui, que le causeur aimable et pétillant, que le diplomate familier avec toutes les affaires de son poste, s'était déjà emparé de vous, et il n'y avait qu'une voix pour reconnaître que le gouvernement anglais, en vérité, devrait être bien servi sur le théâtre où il employait lord Dufferin.

Mais voilà qu'en 1882 l'insurrection d'Arabi-Pacha souleva la question égyptienne. On sait les fautes irréparables qu'y commit le parlement français; ce fut lord Dufferin qui fut chargé d'en tirer parti pour l'Angleterre. En octobre 1882, il partit pour l'Egypte avec le titre de haut commissaire. Était-ce une constitution qui apportait à l'ex-empire des Pharaons? Il le laissa croire; il avait bien autre chose en tête. Ce qu'il voulait, c'était organiser le protectorat britannique au Caire, mais en supprimant le mot. Lord Dufferin imagina alors ce détournement: L'Egypte fut soumise